



**Cité éducative de Lyon**  
***Territoire de Mermoz / Laënnec***

**Quartiers concernés:**

**Mermoz**

**Laënnec**

---

***Feuille de route***  
***2025 - 2026 - 2027***

29 septembre 2025

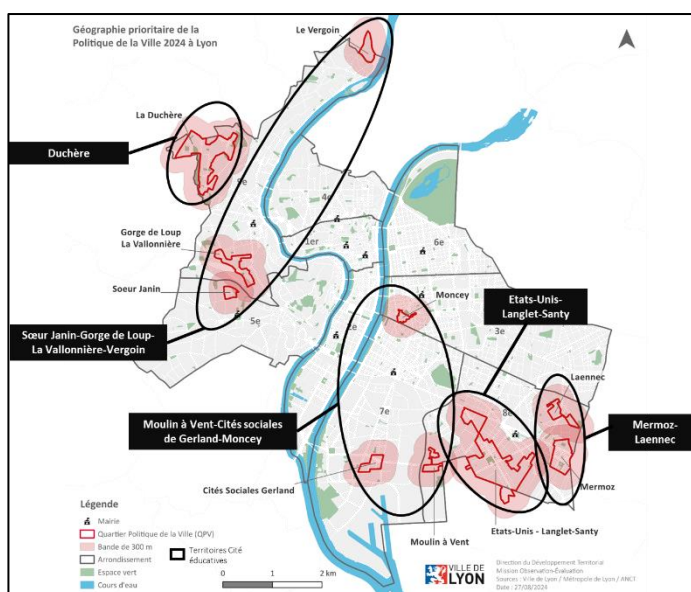
## La Cité éducative de Lyon

Les Cités éducatives visent à réduire les inégalités en matière de réussite scolaire et éducative en renforçant l'accompagnement éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans dans les quartiers prioritaires. Il s'agit de répondre aux enjeux éducatifs qui se manifestent à l'intérieur et en dehors du cadre scolaire à partir de trois leviers :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs qui agissent dans les quartiers prioritaires
- Renforcer la coordination des ressources existantes (y compris du droit commun)
- Expérimenter de nouvelles approches et modalités d'intervention

Depuis la rentrée 2024, la Cité éducative de Lyon se déploie sur l'ensemble des quartiers prioritaires avec une organisation territorialisée permettant de positionner la démarche au plus près des besoins. La Cité éducative de Lyon est déclinée en cinq Territoires Cité :

1. Etats-Unis / Langlet-Santy (8<sup>ème</sup> arrondissement)
2. Mermoz-Laennec (8<sup>ème</sup> arrondissement)
3. Moulin-à-Vent / Cités Sociales Gerland / Moncey (3<sup>ème</sup> – 7<sup>ème</sup> – 8<sup>ème</sup>)
4. La Duchère (9<sup>ème</sup> arrondissement)
5. Sœur Janin / Gorge de Loup / La Vallonnière / Le Vergoin (5<sup>ème</sup> – 9<sup>ème</sup>).



La Cité éducative de Lyon bénéficie à 15 000 enfants et jeunes et couvre 80 écoles et établissements scolaires.

Neuf axes dessinent la stratégie de la Cité éducative de Lyon, lesquels s'intègrent au cadre national ainsi qu'au Projet Educatif Lyonnais et à la Convention Territoriale de Lyon:

### *Conforter le rôle de l'école*

- ✓ Renforcer la mixité sociale et scolaire comme levier de la réussite éducative
- ✓ Prévenir le décrochage scolaire et préserver les destins ouverts des enfants et des jeunes
- ✓ Faire de la transition écologique de l'École une réponse aux enjeux de santé globale des jeunes

### *Promouvoir la continuité éducative*

- ✓ Conforter les parents dans tous les lieux d'éducation et les soutenir dans leur rôle d'éducateur
- ✓ Renforcer la continuité entre les temps éducatifs, porter une attention particulière aux transitions
- ✓ Développer le recours aux loisirs périscolaires et extrascolaires

### *Ouvrir le champ des possibles*

- ✓ Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes et leur pouvoir d'agir
- ✓ Outiller les enfants, les jeunes et leurs familles pour faciliter les mobilités dans un monde ouvert
- ✓ Favoriser l'ouverture culturelle, sociale et professionnelle des enfants et des jeunes

Ce cadre stratégique global est décliné pour chaque territoire en feuille de route. La feuille de route qui est présentée ici détaille les enjeux éducatifs que la Cité éducative souhaite mettre au travail pour le territoire de Cité Mermoz / Laennec.

## Le territoire de la Cité éducative de Mermoz / Laënnec

Le territoire de la Cité éducative de Mermoz / Laënnec compte environ 4800 habitants, dont 31% d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans. Il est constitué de deux quartiers prioritaires de la politique de la ville qui présentent chacun des spécificités sociodémographiques et des identités urbaines distinctes : Mermoz ; Laënnec.

Le quartier de Mermoz compte une population jeune avec presque la moitié de ses habitants ayant moins de 30 ans. À l'inverse, Laënnec accueille une population plus âgée, dont une forte proportion de personnes ayant plus de 60 ans. On note une forte présence de familles nombreuses à Mermoz et de familles monoparentales à Laënnec.

Mermoz est marqué par une grande précarité économique avec 38% de familles vivant sous le seuil de pauvreté. Le quartier est cependant dynamique et bien pourvu en équipements socio-culturels. Il connaît de grandes transformations depuis le démarrage en 2016 d'un projet de renouvellement urbain dans un but d'attractivité résidentielle. Ainsi, la livraison de 800 logements diversifiés et de 2 équipements d'envergure, un Pôle social, sportif et culturel et un nouveau groupe scolaire, implique d'importants changements pour le quartier et ses habitants.

Le quartier de Laënnec a été nouvellement classé en géographie prioritaire. Le taux d'emploi y est plus élevé que la moyenne lyonnaise (64,1% à Laënnec pour une moyenne de 51,5% pour l'ensemble des QPV), mais on compte une part importante de personnes en temps partiel. Les habitants témoignent d'un manque de lien social dû à l'absence d'espaces publics, de commerces et services publics de proximité. Le manque de structures socio-culturelles, notamment pour les 18-25 ans est également souligné.

## Le contexte socioéducatif au sein du territoire

### Ecoles, établissements scolaires et structures socioéducatives intégrés à la Cité éducative Mermoz/Laënnec

| Structures                                        | Mermoz | Laënnec |
|---------------------------------------------------|--------|---------|
| Lieux accueil parents enfants (LAEP)              | 1      |         |
| Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) | 4      | 3       |
| Relais Petite Enfance (RPE)                       |        |         |
| Ecoles maternelles                                | 4      | 1       |
| Ecoles élémentaires                               | 3      | 1       |
| Collèges                                          | 1      | 1       |
| Lycées généraux et technologiques                 | 1      |         |
| Lycées professionnels                             | 1      |         |
| Structures d'éducation populaire                  | 3      | 1       |

Le territoire compte 4 écoles primaires (Edouard Herriot, Jean Mermoz A et B/Jean Mermoz, Louis Pasteur, Jean Macé), 2 collèges (Victor Grignard, Mermoz), 2 lycées (Lycée du 1er film, Colbert) pour un total de 3 383 élèves. Les Indices de Position Sociale de ces établissements scolaires sont compris entre 85 et 100.

Deux centres sociaux (Centre social Laënnec, Centre Social Halimi Lévêque) et une maison de la jeunesse et de la culture (MJC Mermoz-Laënnec) contribuent à l'animation socioculturelle sur le territoire. Un collectif éducatif local (CEL) est animé sur le sujet de l'alimentation saine et durable donnant lieu à plusieurs initiatives au sein des écoles et des structures socio-éducatives : petits déjeuners à l'école, formation des animateurs, etc.

Les transitions entre les différents espaces et temps éducatifs sont globalement fluides grâce à la proximité géographique des structures sur les deux quartiers, notamment entre crèche et maternelle. Le taux de recours aux activités périscolaires reste en dessous de la moyenne lyonnaise.

Le décrochage scolaire est un enjeu important du territoire, notamment à Mermoz où il a des conséquences sur le parcours de vie des 15-25 ans. Le niveau de qualification des 15-25 ans reste faible et l'on compte 22,4% des jeunes de cette tranche d'âge qui ne sont ni en emploi, ni en formation sur le secteur de Mermoz. On constate néanmoins un taux de réussite au brevet des collèges supérieur à la moyenne lyonnaise pour Mermoz et un taux légèrement inférieur pour Laënnec.

## Présentation de la feuille de route

### **Priorité 1 : Créer les conditions d'un environnement propice aux apprentissages, dans tous les temps de l'enfant et dans un territoire en renouvellement**

*L'environnement dans lequel évolue un enfant joue un rôle clé dans son bien-être et ses apprentissages. Le maintien d'un climat scolaire de qualité, favorisé notamment par le développement de compétences psycho-sociales, permet aux élèves de se projeter sereinement, et contribue à l'amélioration des résultats scolaires. Par ailleurs, les dynamiques de renouvellement urbain entraînent des changements structurels (évolution de la composition sociale des populations, transformation du paysage urbain, etc.), qui influencent l'environnement de l'enfant.*

Les deux quartiers qui composent le territoire Mermoz-Laënnec sont marqués par un climat scolaire globalement dégradé qui se manifeste différemment : tensions récurrentes entre les élèves dans les cours de récréation, violence verbale (niveaux primaire et collège), incompréhension mutuelle entre certaines familles et les institutions, aménagement temporaire etc. Sur certains secteurs, notamment à Laënnec, les enfants disposent de peu d'espaces de socialisation en dehors de l'école, ce qui renforce la centralité de l'école dans leur quotidien au risque d'y cristalliser les tensions et conflits.

De même, la dynamique de renouvellement urbain qui touche une partie du quartier de Mermoz bouscule le quotidien des élèves et de leur famille (relogements, nouveaux équipements). La cohabitation entre les « nouvelles » et les « anciennes » familles peut s'avérer difficile. La démarche de « faire cité » propre à la Cité éducative doit permettre de renforcer les liens entre les acteurs de la communauté éducative pour favoriser un environnement apaisé et sécurisant au bénéfice des enfants et des jeunes. Cela implique que les acteurs socio-éducatifs du territoire se coordonnent et veillent à la complémentarité des accompagnements proposés.

#### Sous-objectifs :

- Renforcer l'apaisement des climats scolaires en favorisant la médiation entre pairs et le développement de compétences psycho-sociales.
- Renforcer la cohésion sociale et la mixité des publics pour favoriser la réussite éducative au travers de projets multi-partenariaux (établissements scolaires, structure d'éducation populaire, familles).

## Priorité 2 : Encourager les enfants et jeunes à être pleinement acteurs de leur santé

*La santé, telle que définie par l'Organisation Mondiale de la Santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social », est une condition essentielle pour que les enfants et les jeunes progressent dans leurs apprentissages, mais aussi pour améliorer les relations entre pairs et la relation à soi. Une éducation à la santé et des démarches de prévention permettent aux enfants et aux jeunes de prendre soin d'eux-mêmes, aussi bien physiquement que mentalement, tout en développant leur capacité à surmonter les difficultés.*

Le territoire fait face à plusieurs défis liés à la santé et au bien-être des enfants. Un constat partagé sur des pratiques alimentaires a conduit à l'émergence d'initiatives en faveur d'une alimentation plus saine (goûters équilibrés, petits déjeuners, ateliers cuisine en famille, etc.). Ces actions gagneraient à être mieux coordonnées pour assurer une plus grande cohérence sur le territoire. Il convient également d'être attentif à la dimension culturelle et spécifiquement aux différences et représentations culturelles dans les pratiques alimentaires, ce qui rejoint à certains endroits les questions de laïcité et de lutte contre les discriminations. Par ailleurs, l'accès aux soins reste limité pour les enfants, notamment en ce qui concerne les soins en orthophonie, pourtant nécessaires face aux difficultés repérées dans les apprentissages du français.

Enfin, de nombreuses équipes éducatives et sociales observent une dégradation très marquée de la santé mentale chez les adolescents et jeunes adultes, en particulier dans la tranche d'âge des 15-25 ans. Face à la forte augmentation des situations de mal-être, les professionnels du territoire peuvent se trouver démunis faute d'outils, de formation ou de ressources suffisantes, ce qui rend plus difficile une prise en charge adaptée.

### Sous-objectifs :

- Structurer et soutenir la réflexion sur les pratiques alimentaires des 0-12 ans en lien avec les acteurs du territoire.
- Favoriser les actions d'information et de sensibilisation autour des pratiques alimentaires des 12-18 ans.
- Prévenir les fragilités en santé mentale des jeunes de 15 à 25 ans, notamment en formant les professionnels sur les questions de santé mentale.

**Priorité 3 : Accompagner les enfants et les jeunes pour prévenir les situations de décrochage scolaire, favoriser l'accrochage et encourager l'ouverture culturelle, sociale et professionnelle**

*La prévention du décrochage scolaire (repérage précoce, valorisation du sens des apprentissages, etc.) doit se faire de manière coordonnée et réfléchie avec les différents acteurs socio-éducatifs auprès desquels le ou la jeune évolue. Ainsi la notion de parcours est centrale et doit être considérée dans sa globalité : lien entre le premier et second degré, lien dans et hors temps scolaire.*

Les acteurs socio-éducatifs du quartier, en particulier à Mermoz, relèvent des phénomènes de décrochage scolaire, parfois précoces, c'est-à-dire apparaissant dès la transition entre l'école primaire et le collège (10-12 ans). Ces phénomènes s'accroissent progressivement au fil des années de collège, sous l'effet d'une perte de motivation qui s'installe durablement. Or, le faible niveau de qualification des 16-25 ans est un enjeu majeur pour le territoire. En effet, 22,4% des 15-25 ans ne sont ni en emploi, ni en formation sur le secteur de Mermoz (la moyenne lyonnaise est à 7,4%).

Cette marginalisation alimente une forme de repli social de certains jeunes qui se retrouvent en dehors des institutions. Les structures d'éducation populaire du quartier identifient plusieurs difficultés liées à ces jeunes en marge des institutions : dévalorisation face à leur avenir, peu d'ouverture culturelle et sociale, contexte familial difficile.

**Sous-objectifs :**

- Renforcer les compétences langagières des enfants en impliquant activement les familles.
- Renforcer le repérage et l'accompagnement des élèves en risque de décrochage scolaire, notamment dans la transition vers le collège (10-15 ans) en intensifiant le travail en réseau (équipes médico-sociales, établissements scolaires, parents, associations, etc.).
- Rendre visible et renforcer les dispositifs d'accompagnement à la scolarité et favoriser les espaces d'échange et d'écoute à destination des parents.
- Ouvrir le champ des possibles en termes d'orientation professionnelle, en développant des opportunités de stage, de mentorat, et d'emploi (dans et hors du quartier).

#### Des enjeux transversaux :

- Renforcer les relations entre l'école et les familles, et accompagner les parents dans leurs rôles d'éducateur tout au long du parcours du jeune
- Développer une culture commune parmi les professionnels en favorisant les formations inter-métiers et les opportunités de réflexions et travail collectifs

## Composition de l'instance de gouvernance

- Représentante Etat :
  - Leila Seddiki, Déléguée de la Préfète : [leila.seddiki@rhone.gouv.fr](mailto:leila.seddiki@rhone.gouv.fr)
- Représentants Ville :
  - Olivier Berzane, maire du 8<sup>ème</sup> arrondissement : [olivier.berzane@mairie-lyon.fr](mailto:olivier.berzane@mairie-lyon.fr)
  - Stéphane Collacciani, Directeur de la Mission Entrée Est : [stephane.collaccinai@mairie-lyon.fr](mailto:stephane.collaccinai@mairie-lyon.fr)
- Représentante Education Nationale :
  - Laurence Richin, Principale du collège Victor Grignard : [laurence.richin@ac-lyon.fr](mailto:laurence.richin@ac-lyon.fr)